

# MASTERCLASS



THEMATIQUE

## BIAS ET DELOYAUTE EN IA : COMMENT AUDITER LES ALGORITHMES ?

23 / 01 / 2023 - DISTANCIEL - 14H / 16H

### INTERVENANT

**Benoît ROTTEMBOURG**  
Responsable du projet-pilote Regalia,  
Inria.

### CONTENU



**Les recommandations algorithmiques font partie de notre quotidien.**

TikTok, Tinder, Deliveroo, Uber, Expedia, Booking.com, Spotify, Youtube, Google, Amazon, LinkedIn, Facebook, Instagram ... nourrissent leurs algorithmes des centaines de milliards de nos interactions avec eux.

**Nous sommes deux milliards d'humains à les entraîner à nous influencer.**

Mais qui audite ces algorithmes, qui vérifie qu'ils ne nous trompent pas, qu'ils respectent les règles du droit : **de la concurrence, du consommateur, du travail et qu'ils ne nous discriminent pas ?**

Après avoir illustré les grandes familles de droits violés, nous chercherons à mettre en lumière les nouveaux défis que pose l'audit de ces algorithmes, pour les autorités en charge de leur surveillance et de leur régulation.

Nous insisterons sur le rôle que joue l'intelligence artificielle et les nouvelles manipulations qu'elle permet, ainsi que la difficulté à auditer des algorithmes à la fois personnalisés et multi-dimensionnels.

### Nous évoquerons et montrerons :

- les grandes approches d'audit et particulièrement l'audit en « boîte noire ».
- des exemples issus de la livraison de repas à domicile, la façon dont on peut détecter des biais algorithmiques de manière à la fois systématique et probante.
- comment les nouveaux règlements européens (DSA et DMA, et le futur AIA) ouvrent la voie vers un meilleur contrôle du comportement des algorithmes des grandes plateformes en face des citoyens-consommateurs.

### VOS CONTACTS POUR Y PARTICIPER

**Karine Degrenne**  
Chargée de Mission PME

Tél. : 06 48 72 22 91

Karine.degrenne@pole-scs.org

**Camille Tertrais**  
Chargée de Mission PME

Tél. : 06 13 89 35 04

Camille.tertrais@pole-scs.org

### MODALITES & TARIFS

- Date : 23 / 01 / 2023
- Distantiel
- Horaire : 14h / 16h
- Participation : 250€ par entreprise  
(maximum 2 participants)

**Masterclass validée sous réserve** de minimum 10 participants.

Inscription obligatoire avant le 16 janvier 2023